



VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

965, BOULEVARD BONA-DUSSAULT
SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES (QUÉBEC)
G0A 4B0
TEL : 418 268-3862 FAX : 418 268-8776
COURRIEL : info@villemarc.com

Le 9 avril 2012

Extrait du procès-verbal lors de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carrières, tenue en public le 9 avril 2012 à 20h et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc Dufresne, Christian Gravel, Marc Boivin et madame Émilie Naud formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT VISANT À CITER À TITRE DE MONUMENT HISTORIQUE LE SACRÉ-CŒUR ET LE MAUSOLÉE ADÉLARD-VÉZINA

Règlement 315-00-2012

Madame Émilie Naud, conseillère de la Ville de Saint-Marc-des-Carrières, donne avis qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement visant à citer à titre de monument historique le Sacré-Cœur et le mausolée Adélarde-Vézina.

Désignation cadastrale

Le Sacré-Cœur et le mausolée Adélarde-Vézina sont sis sur une partie du lot 3 234 566, près du 1100, rue Principale à Saint-Marc-des-Carrières. Le monument du Sacré-Cœur est situé près de la rue entre le presbytère et l'église alors que le mausolée est situé dans le cimetière paroissial à droite de l'entrée. Un plan à l'échelle est joint en annexe du présent document.

Identification

Appellation : Sacré-Cœur et mausolée Adélarde-Vézina
Adresse : 1100, rue Principale, Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0
Localisation GPS : Le Sacré-Cœur (-72° 02,925' O, 46° 40,967' N)
Le mausolée (-72° 02,877' O, 46° 40,998' N)
Cadastre : 3 234 566 (matricule : 8672-47-5025)
Propriétaire : Fabrique de Saint-Marc-des-Carrières

Contexte

Les deux monuments visés par ce règlement, soit le Sacré-Cœur et le mausolée, sont attribués au sculpteur carriérois, Adélarde Vézina. Artiste reconnu pour l'exemplarité de sa pratique, il a joué un rôle significatif dans l'histoire de la ville et de la région. Ses œuvres témoignent non seulement de son savoir-faire artistique, mais aussi de la renommée acquise par les tailleurs de pierre de Saint-Marc-des-Carrières.

La Ville et la Fabrique de Saint-Marc-des-Carrières reconnaissent l'intérêt patrimonial du Sacré-Cœur et du mausolée pour la communauté locale et régionale, et souhaitent assurer la pérennité de ces œuvres identitaires pour les générations futures. Cette mesure de protection confirme le consensus social visant à désigner et à conserver ces monuments historiques qui possèdent une valeur patrimoniale significative.

L'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Portneuf, réalisé en 2011, souligne l'importance de la contribution d'Adélarde Vézina et attribue au Sacré-Cœur et au mausolée une valeur patrimoniale supérieure. De plus, ces deux monuments font partie d'un territoire d'intérêt historique régional identifié au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf. En outre, ce territoire, une portion de la rue Principale, est le témoin d'une industrialisation qui a marqué toute une région.

Historique et description sommaire des œuvres

Saint-Marc-des-Carrières est fondée en 1901 en grande partie à cause de la présence de la pierre calcaire que l'on exploite depuis 1835. Le village grandit en même temps que l'industrie de la pierre et devient le lieu propice au développement d'une tradition. La naissance du métier de tailleur et de sculpteur de pierre marque la filiation entre l'exploitation d'une ressource première abondante et d'un savoir-faire remarquable. De père en fils, les hommes de Saint-Marc apprennent à tailler et à sculpter la pierre calcaire.

Adélar Vézina est l'un des maîtres d'œuvre de l'industrie artistique de la pierre. Né en 1880, ce fils de tailleur de pierre devient sculpteur grâce à sa formation acquise aux Beaux-Arts de Winnipeg et à ses expériences en la matière. En 1915, il revient s'installer à Saint-Marc où il démontre et transmet son savoir-faire jusqu'à sa mort en 1969. Durant cette période, il est très influent dans l'industrie de la pierre : il devient gérant et plus tard président de Carrières Deschambault et imprègne la ville et la région de son œuvre.

En 1929, la Grande Dépression frappe la région et fait chuter l'industrie de la pierre. En 1932, Vézina initie un projet qui réunit une cinquantaine de tailleurs et sculpteurs alors au chômage. Il propose d'ériger un monument dédié au Sacré-Cœur pour solliciter la bonne grâce de Dieu. Il crée les plans, coordonne les travaux, mais surtout sculpte la statue dans le granit de Stanhope. Les bénévoles travaillent à la construction du piédestal en pierre calcaire jusqu'à ce qu'il devienne « une de leurs plus belles réalisations ». Ce monument, haut de 2,7 mètres et pesant 2,5 tonnes, a attiré l'attention surtout à cause de l'inscription ajoutée au monument « Sauvez-nous nous périssons » qui montre bien le désarroi de la communauté locale. L'Action catholique définit l'œuvre comme étant « un grand acte de religion » et Monseigneur Villeneuve lui donne un caractère sacré en affirmant que 50 jours d'indulgences seraient accordés à tous ceux qui salueraient le Sacré-Cœur.

Vers 1945, Vézina entreprend la conception d'un mausolée pour sa famille dans le cimetière paroissial. Il s'agit là de la consécration de sa carrière de sculpteur : il réussit à broder de la dentelle de pierre. Fait de marbre blanc et de granit, cette œuvre hors du commun possède un tombeau de 2,13 mètres par 3,05 mètres et est surmontée d'un ange; le tout mesure environ 4,5 mètres de haut. L'artiste embauche plusieurs tailleurs et sculpteurs de pierre pour réaliser le gros œuvre, mais il produit lui-même la finition.

Les œuvres de Vézina sont les témoins de sa propre tradition familiale, mais aussi d'un savoir-faire collectif. En effet, le Sacré-Cœur et le mausolée Adélar-Vézina constituent un hymne aux travailleurs de la pierre.

Motifs de la citation

Les motifs qui permettent à la ville de Saint-Marc-des-Carrières de citer le Sacré-Cœur et le mausolée Adélar-Vézina comme monuments historiques sont les suivants :

- La valeur identitaire des monuments pour les communautés carriéroise et portneuvoise.
- La valeur historique du monument du Sacré-Cœur relativement à la Grande Dépression de 1929.
- La mise en évidence du savoir-faire particulier des tailleurs et des sculpteurs de pierre qui s'est transmis de génération en génération.
- Le caractère exemplaire de l'utilisation de la pierre calcaire, du granit et autres matériaux représentatif d'une industrie importante dans la région.
- La valeur artistique de ces œuvres réalisés par un personnage historique significatif, Adélar Vézina.
- La rareté des œuvres d'Adélar Vézina visibles dans la région.

Ces motifs, appuyés par la Fabrique de Saint-Marc-des-Carrières sous forme de résolution, favorisent l'établissement de mesures de protection pour des éléments chers à la communauté carriéroise. Ce faisant, les sentiments de fierté et d'appartenance de la population en seront rehaussés et d'autres monuments historiques pourront être identifiés et préservés.

Séance publique du comité consultatif d'urbanisme

Toute personne intéressée pourra formuler ses commentaires concernant le projet de citation à titre de monument historique le Sacré-Cœur et le mausolée Adélar-Vézina auprès du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saint-Marc-des-Carrières (Loi sur les Biens culturels, article 71) le 8 mai 2012 à 19h à l'hôtel de ville, le tout conformément à l'avis public donné à cette fin (LBC, article 74).

Avis spécial au propriétaire

Conformément à la Loi sur les Biens culturels (article 72), la Ville de Saint-Marc-des-Carrières

demande qu'un avis spécial écrit soit transmis au propriétaire des biens visés par ce règlement afin de l'informer de ses intentions. Cet avis devra être accompagné d'une copie certifiée de l'avis de motion et comprendre les effets de la citation ainsi que le lieu, la date et l'heure de la séance publique du comité consultatif d'urbanisme à laquelle il pourra faire ses représentations.

ANNEXE DE L'AVIS DE MOTION

LOCALISATION DES MONUMENTS HISTORIQUES CITÉS

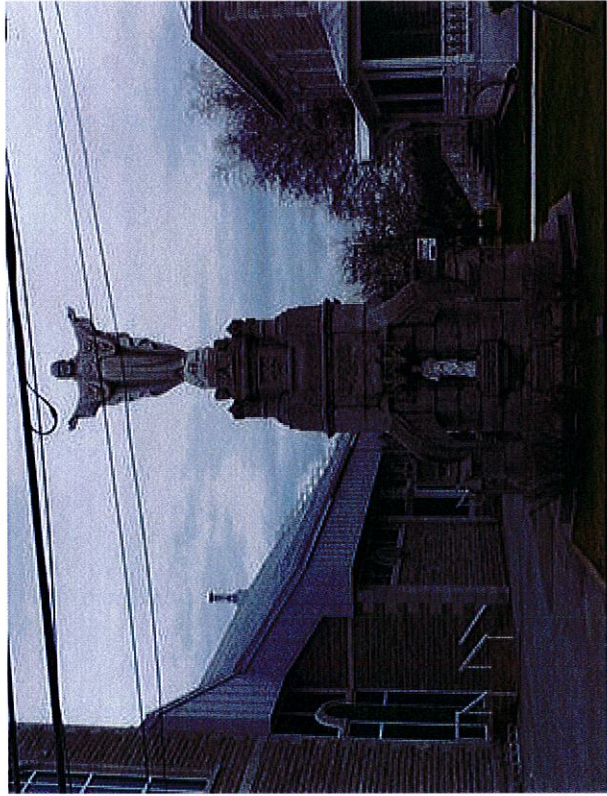
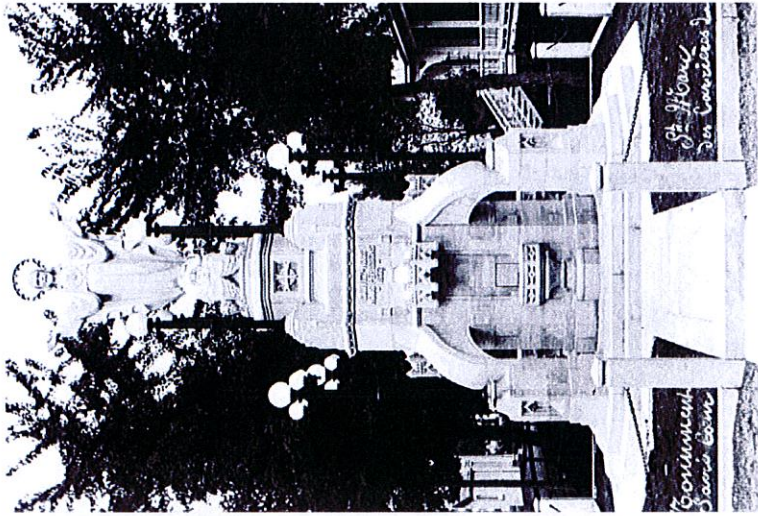
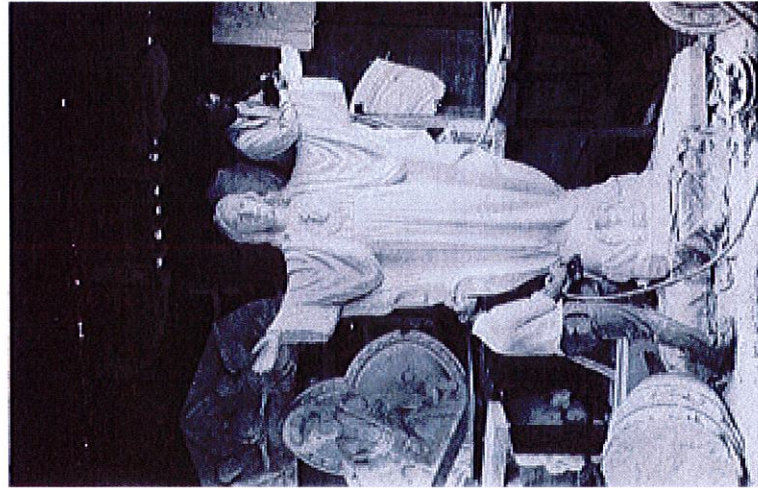


1. Le Sacré-Cœur Adélard-Vézina
2. Le mausolée Adélard-Vézina

Numéro de lot : 3 234 566 (matricule : 8672-47-5025)

Le Sacré-Cœur (-72° 02,925' O, 46° 40,967' N)
Le mausolée (-72° 02,877' O, 46° 40,998' N)

1 – Le Sacré-Cœur Adélarde-Vézina



2 – Le mausolée Adélarde-Vézina

